



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Chute-aux-Outardes, tenue le 26 août 2021, à 18h30. à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, présidée par l'honorable Yoland Émond, maire, en présence de Rick Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier.

À laquelle étaient présents :

Christian Malouin, conseiller au poste n°2

Pierre Langlois, conseiller au poste n°4

Éric Desbiens, conseiller au poste n°6

Julie Guay, conseillère au poste n° 1

Étaient absents :

Étaient également présents :

1. PRÉSENCES ET QUORUM

1.1 Vérification des présences, du quorum et ouverture de la séance

CONSIDÉRANT que le directeur général prend note des présences;

CONSIDÉRANT que monsieur le président constate le quorum et souhaite la bienvenue à l'assistance. Il y a aucune personne(s) présente(s).

EN CONSÉQUENCE, monsieur le président déclare la séance ouverte. Il est 18h34.

2. VALIDATION DE LA SÉANCE

2.1 Validation de l'avis de convocation

CONSIDÉRANT que le directeur général et secrétaire-trésorier déclare avoir transmis l'avis de convocation pour la présente séance en date du 24 août 2021;

EN CONSÉQUENCE la séance extraordinaire est



N° de résolution
ou annotation

Rés. no
2021-137

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

légalement constituée.

8. AFFAIRES PRINCIPALES

8.1 Acquisition de l'immeuble formé des lots 5 148 239 et 5 745 587 du Cadastre du Québec et autorisation de signature de l'acte de vente en découlant

CONSIDÉRANT que la résolution numéro 2021-126 a été adoptée à une séance du conseil tenue le 26 juillet 2021 pour faire une offre d'achat pour les lots 5 745 587 et 5 148 239 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay;

CONSIDÉRANT qu'une offre d'achat a été préparée le 5 août 2021 et acceptée par la société Sylvain Beaulieu inc. le même jour;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Christian Malouin, appuyé de Mme Julie Guay il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. **QUE** la municipalité achète de la société Sylvain Beaulieu inc., sans garantie légale, aux risques et périls de l'acquéreur, pour le prix de QUARANTE-MILLE DOLLARS (40 000,00 \$), payable lors de la signature du contrat de vente, l'immeuble suivant :

Un immeuble connu et désigné comme étant :

- le lot numéro CINQ-MILLIONS-CENT-QUARANTE-HUIT-MILLE-DEUX-CENT-TRENTE-NEUF (5 148 239) du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de Saguenay.
- le lot numéro CINQ-MILLIONS-SEPT-CENT-QUARANTE-CINQ-MILLE-CINQ-CENT-QUATRE-VINGT-SEPT (5 745 587) du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de Saguenay.

Avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et plus particulièrement la bâtisse portant le numéro civique 4, rue de l'Aréna, Chute-aux-Outardes, Québec, G0H 1C0.

- ii. **QUE** les clauses usuelles d'un contrat de vente soient insérées dans ledit acte, le tout tel que plus amplement décrit dans un projet soumis au conseil municipal, qui sera reçu sous peu devant Me Sylvain Bussière, notaire.
- iii. **QUE** Yoland Émond, maire et Rick Tanguay, directeur général, soient et ils sont, par les présentes autorisés à l'acte de vente, à payer le prix, à signer également le mémoire d'ajustement et l'état des déboursements



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

ainsi que tout autre document nécessaire afin de
donner effet aux présentes résolutions.

**Rés. no
2021-138**

10. Période de questions

CONSIDÉRANT que le président a accordé le droit de
parole à ceux et celles qui désiraient poser une question :

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Pierre
Langlois, appuyé de M. Christian Malouin, il est résolu à
l'unanimité des conseillers :

- i. De fermer la période de questions.

**Rés. no
2021-139**

11. Fermeture de la séance

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Éric
Desbiens, appuyé de M. Pierre Langlois, il est résolu à
l'unanimité des conseillers de fermer la séance. Il est 18h44.

Yoland Émond,
maire.

Rick Tanguay,
directeur général et
secrétaire-trésorier.